

3. A combien estime-t-on le pourcentage des bombardiers soviétiques que les défenses aériennes actives de NORAD pourraient détruire a) avant qu'ils atteignent leur objectif ou le point de lancement des bombes, b) avant qu'ils atteignent le 54° parallèle, c) avant qu'ils atteignent le 60° parallèle, d) avant qu'ils atteignent le continent canadien?

L'hon. M. Hellyer: 1, 2 et 3. Puisque le renseignement demandé est classé, on voudrait bien reconnaître que l'intérêt public exige que le gouvernement ne réponde pas à ces questions.

ENGINS BALISTIQUES INTERCONTINENTALES SOVIÉTIQUES

Question n° 881—M. Douglas:

Au premier janvier de chaque année de 1957 à 1963, combien d'engins balistiques intercontinentaux soviétiques pouvaient apparemment atteindre les principales régions industrielles du sud du Canada et du nord des États-Unis?

L'hon. M. Hellyer: Vu qu'il s'agit d'un renseignement secret, on comprendra qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de répondre à la question.

ÉLECTEURS ABSENTS DE VOTER

Question n° 886—M. Mather:

Le gouvernement songe-t-il à modifier la loi électorale du Canada de manière à permettre aux électeurs absents de voter?

M. Dupuis: C'est au Parlement, non au gouvernement, qu'il appartient de modifier la loi électorale du Canada. Une motion figure au *Feuilleton* qui tend à autoriser le comité des privilèges et des élections à étudier les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter à la loi électorale du Canada.

[Note de la rédaction: Le ministre a répondu à cette question le lundi 8 juillet].

EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCE DU CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE

Question n° 627—M. Fisher:

1. Le président du Conseil privé de la Reine a-t-il pris un adjoint «administratif» ou un adjoint «spécial» à son service? Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom, l'âge, le lieu de naissance dudit adjoint, quels collègues a-t-il fréquentés et quels sont ses titres de compétence en ce qui concerne son éducation, son expérience dans le fonctionnarisme ou le monde des affaires (poste détenu, durée de service, nom de la société), quels étaient ses appointements au moment de sa nomination et quels sont ses appointements actuels au service du gouvernement?

2. Pendant quelle période de temps cet adjoint s'est-il engagé à servir le président du Conseil et (ou) pour combien de temps le président du Conseil l'a-t-il engagé à son service?

3. En résumé, quelles sont les qualités particulières de cet adjoint qui ont amené le président du Conseil à le prendre à son service?

L'hon. M. Lamontagne: 1. Oui, le président du Conseil privé de la Reine a pris un adjoint

[M. Douglas.]

«administratif» (ou chef de cabinet). Ce poste a été confié à Gérard Brady, 50 ans, né à Québec. Il a fait ses études secondaires à Saint-Hyacinthe, sous la direction du professeur Bergères. Il a également poursuivi des études en sciences sociales, économiques et politiques à l'Université de Montréal et a suivi le cours de journalisme de l'École universelle de Paris.

Fondateur du journal *L'Homme Libre*, M. Brady a fait une carrière de plus de 20 années dans le journalisme. Il a été président de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada et il continue de siéger au Conseil d'administration de cette association—qui groupe plus de cent journaux publiés à travers le Canada—à titre d'administrateur honoraire à vie.

Il fut président de la «Semaine de l'unité canadienne» une initiative conjointe de l'Association des hebdomadaires et de *Canadian Weeklies Newspapers Association* qui, de 1947 à 1952 assura un échange d'articles éditoriaux favorisant les bonnes relations entre les groupes ethniques qui forment le Canada.

M. Brady a également dirigé un bureau de conseillers en relations extérieures, de rédaction publicitaire, de traduction et d'information publique, connu sous la raison sociale de Service d'information Drummond. Il a été commentateur à Radio-Canada pendant une dizaine d'années. Depuis quelques années il occupait le poste de secrétaire-général de la Fédération libérale du Québec. Traitement initial et actuel—\$12,000.

2. Selon le bon plaisir du gouverneur en conseil.

3. Les services de M. Brady ont été retenus à cause de son expérience dans le journalisme et dans les relations extérieures. Nous avons aussi tenu compte de ses connaissances des problèmes que pose la dualité ethnique et culturelle à travers le Canada, de sa personnalité et de son aptitude à discuter les questions et les problèmes qui lui sont posés.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

BOIS DURS UTILISÉS POUR LES IMMEUBLES PUBLICS

Question n° 364—L'hon. M. Martineau:

Est-ce la pratique des architectes du ministère des Travaux publics ou des autres ministères ou des sociétés de la Couronne d'exiger, dans leurs devis, des bois durs de provenance étrangère pour les meubles et boiseries requis par le gouvernement ou les sociétés de la Couronne? Dans le cas de l'affirmative, quelle est la raison qui motive une telle pratique?